



école européenne  
de strasbourg

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE L'ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG Mardi 15 novembre 2011 à 18h00

M. Bittmann, Directeur de l'EES ouvre la réunion à 18h05 par un rappel de la raison d'être du Comité (préfigurer le Conseil d'administration de l'établissement unique) et de son rôle (émettre des propositions, formuler des avis, accompagner le projet pédagogique de l'Ecole).

M. Bittmann propose de structurer la réunion en trois parties : bilan de rentrée, projet pour l'avenir de l'école et présentation du nouveau projet d'établissement.

## **Liste des présents :**

- Equipe de Direction de l'EES : M. Bittmann, Directeur, Mme Schaffhauser, Directrice adjointe du cycle secondaire, M. Lickel, Conseiller d'Education.
- Représentants du Rectorat et de l'Inspection Académique : M. Bohn, Secrétaire général adjoint, M. Fernandez, Secrétaire général de l'Inspecteur d'Académie et M. Colinet, IA-IPR.
- Représentants des collectivités locales : M. Iffrig, Direction de l'Education et de la petite enfance de la Ville de Strasbourg, M. LeTallec, Conseiller Général du Bas-Rhin et M. Cochez, Directeur de la Direction des Lycées au Conseil Régional d'Alsace
- Représentants du Parlement Européen : M. Aranda Cano et M. Vanderlinden
- Représentant du Médiateur Européen : M. Amir-Tahmasseb
- Représentants des parents d'élèves APE-EES : Mme Julien, M. Julien, M. Lodder, Mme Murphy, Mme Benté-Tarakdjian et M. Raison.
- Représentants du personnel enseignant : Mme Hazledine (cycle maternel, section anglophone), Mme Winter (cycle primaire, section anglophone), Mme Jacquot (cycle primaire, section francophone), Mme Entgens (cycle primaire, section germanophone), Ms Lustig (cycle secondaire, section anglophone), M. Labergue (cycle secondaire, section francophone).
- Représentants des élèves : Mlle Kristensen (S5 EN), M. Labergue (S5 FR)
- Secrétaire de l'EES : Mme Pfeifer
- Inspecteur français des écoles européennes : M. Willé

**Sont excusés :** Mme Marlier (Directrice des cycles maternel et primaire), Mme Aslanidis (Conseillère d'Education), M. Ladaïque (Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint), Mme Rafik-Elmrini (Adjointe au Maire de Strasbourg), Mme Dreyer (Adjointe au Maire de Strasbourg), M. Mangin (Conseiller Régional du Conseil Régional d'Alsace).

## **1) Désignation du secrétaire de séance :**

M. Julien (APE).

## **2) Approbation du compte rendu du 09/06/2011 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **3) Bilan de la rentrée 2011 :**

M. Bittmann présente le bilan de la rentrée de septembre (les diaporamas sont disponibles sur le site de l'EES).

L'EES a accueilli 149 nouveaux élèves (62 en section FR, 52 en EN et 35 en DE) cette année sur un total de 439 demandes d'admission. Cela correspond à un taux d'admission (pourcentage d'admis par rapport au nombre de demandes) de 34% (contre 36% en 2010 et 59% en 2009). De façon plus précise, ce taux est de 100% pour la catégorie A (enfants dont les parents travaillent pour l'une des institutions de l'Union européenne), 35% pour les B1 (Institutions internationales : Conseil de l'Europe, Eurocorps, ...), 42% pour les B2 (représentations diplomatiques), 40% pour les B3 (entreprises internationales strasbourgeoises).

L'effectif total est maintenant de 699 élèves (contre 620 en 2010 et 222 en 2008), répartis en 31 classes maternelles, primaires et secondaires. La nouveauté de cette rentrée scolaire est la mise en place de deux classes de S5 (EN, FR) qui inaugurent le niveau qui correspond au Lycée dans l'éducation nationale française. Il est à noter que dans ces classes les effectifs sont plus limités avec 15 élèves dans la section EN et 23 élèves dans la section FR (dont la moitié est scolarisée pour la première fois à l'EES).

L'équipe enseignante s'est également élargie, avec désormais 61 enseignants 24 professeurs des cycles maternel et primaire et 37 professeurs des classes secondaires. Dans cette équipe, 20 professeurs ont rejoint l'EES cette année (dont 4 en provenance d'Ecoles européennes de Type 1).

M. Bittmann fait état des difficultés liées aux recrutements, notamment s'agissant des enseignants dans les matières scientifiques dans les sections EN et DE. Il rappelle que le dernier recrutement (Math DE) est intervenu le 3 novembre. Il souligne également que ce sujet est traité conjointement avec les services du rectorat et que des solutions imaginatives sont à l'étude (par exemple un échange avec les services scolaires du Baden Wurtemberg).

Sur la question du recrutement des enseignants, tant les représentants du corps enseignant que les représentants des parents d'élèves, soulignent qu'il s'agit là de la priorité et que sans le recrutement et la capacité à maintenir un ensemble de professeurs dans toutes les sections et dans toutes les matières, l'EES ne sera pas en mesure d'exister.

M. Bittmann précise que la rentrée 2011 a également été marquée par l'inauguration d'un nouveau bâtiment modulaire installé pendant l'été dans la cour P du collège Vauban. Ce bâtiment comprend 13 salles de cours utilisées tant par le collège Vauban que par l'EES.

#### **4) Les projets pour l'avenir de l'école**

##### **La phase 2012-2015 :**

La construction d'un nouveau bâtiment modulaire sur l'emplacement du parking de l'Inspection Académique devrait débuter dès janvier prochain. Ce bâtiment comportera 2 niveaux et accueillera en plus de salles de classe, une salle de musique, un foyer des élèves, un centre de documentation, une salle d'informatique, 2 salles de sciences, un espace pour les professeurs adossé à une salle de réunion.

Ce projet accueillera dès la rentrée 2012 la plupart des cours des classes de S4, S5, et S6. Ces classes continueront à se rendre sur le site du collège Vauban pour les cours dans des salles spécialisées. Des travaux de voirie seront entrepris pour sécuriser le passage des élèves d'un bâtiment à l'autre (passage piétons surélevé avec ralentisseur).

M. Bohn, relayé par M. Le Tallec, remercie l'effort des collectivités territoriales pour les efforts qu'elles ont consentis et dont les résultats seront de garantir aux usagers de l'EES un environnement de grande qualité.

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : [ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr](mailto:ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr)

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : [ce.0673016p@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0673016p@ac-strasbourg.fr)

---

## **Le statut de l'Ecole**

M. Bittmann rappelle que l'adoption d'un statut spécifique pour l'EES implique la modification, par voie législative, à la fois du Code de l'enseignement et du Code des collectivités territoriales.

M. Bohn fait état des travaux en cours pour mobiliser les acteurs locaux et au sein de l'administration centrale afin de faire rapidement aboutir ce sujet. Il évoque avec prudence la possibilité d'accélérer le dossier en utilisant la voie d'une proposition de loi.

## **La gestion de la contribution européenne**

M. Bittmann informe les membres du Comité de l'existence d'une contribution, versée par l'Union européenne, au *pro rata* du nombre d'élèves de catégorie A scolarisés à l'EES. Depuis juillet 2011, la somme de 470.000 € a ainsi été versée par le Commission européenne sur le compte du collège Vauban. Cette contribution correspond au versement pour les années scolaire 2009-2010 et 2010-2011. Cette contribution est annuelle et son montant correspondrait aujourd'hui à environ 250.000/300.000€.

M. Bittmann fait état des travaux entrepris par les autorités académiques, les collectivités territoriales et la direction de l'EES pour réfléchir à la destination de ces crédits. A titre d'exemple et d'information est présentée une ventilation possible d'une partie des crédits (formation, équipement scientifiques, réseaux des écoles européennes, baccalauréat européen, projets pédagogiques...). La discussion est en cours entre les partenaires de l'école, l'idée étant d'utiliser cette contribution pour financer les surcoûts du fonctionnement de l'EES par rapport au système national.

Les représentant de l'association des parents d'élèves soulignent que cette dotation pourrait être utilement mobilisée pour faire face au surcoût lié aux actions de recrutement des professeurs, notamment pour les sections EN et DE.

## **La construction de la future cité scolaire :**

M. Bittmann fait état de l'avancée des travaux en vue de la construction de la cité scolaire. Le jury de concours tiendra sa seconde réunion le 19 décembre pour désigner le lauréat du projet. Il est rappelé que le gymnase et les autres installations sportives seront situés à proximité immédiate de l'école, mais en dehors du périmètre de la cité et que leur utilisation sera ouverte, en dehors de heures d'enseignements, aux utilisateurs extérieurs à l'EES.

Les représentants de la ville de Strasbourg, maître d'ouvrage du projet, confirme le respect du planning qui permettrait une livraison à partir de la rentrée 2015.

Le représentant du Médiateur européen souligne que le projet initial reposait sur une livraison de l'ouvrage en 2013 et qu'il convient désormais de ne plus perdre de temps.

## **La création du réseau des écoles européennes associées**

M. Bittmann rend compte de la réunion du réseau des écoles européennes associées à laquelle il a participé avec des représentants de l'APE en octobre dernier. Cette réunion a notamment permis d'officialiser l'existence même de ce réseau, et d'identifier les sujets sur lesquels le réseau pourrait travailler (promotion du baccalauréat européen, développement des ressources humaines, mise en commun de moyens, activités inter-écoles, échanges pédagogiques...). Lors de ce forum, il a également été décidé que le directeur de l'école

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : [ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr](mailto:ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr)

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : [ce.0673016p@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0673016p@ac-strasbourg.fr)

---

européenne d'Helsinki représenterait, pour l'année à venir, le réseau auprès des instances de décision des écoles européennes.

## **5) Le projet d'établissement de l'EES :**

Un nouveau projet d'établissement (présentation détaillée sur le site de l'EES) est actuellement en cours d'élaboration. Il concerne la période 2012-2015 et fait suite à premier projet d'établissement. Un tel projet à vocation à résulter d'une collaboration entre les enseignants, les élèves et les parents.

Le projet en cours d'élaboration, dont le thème de référence sera "Be more European" comprendra les cinq axes suivants :

- Axe 1 : Favoriser les interactions de la maternelle au secondaire pour consolider l'identité de l'EES européen
- Axe 2 : S'approprier et poursuivre les standards de l'enseignement européen
- Axe 3 : Communiquer, afficher
- Axe 4 : S'inscrire dans les réseaux de partenariat avec les autres établissements
- Axe 5 : S'assurer de la qualité de l'enseignement européen à Strasbourg

Ce projet fera l'objet d'une large diffusion et d'échanges qui conduiront à son adoption au cours de l'année scolaire en cours.

## **L'orientation professionnelle des élèves de l'EES :**

Mme Schaffhauser, Directrice adjointe chargée des classes secondaires, présente l'importance, au sein des écoles européennes, et de l'EES des parcours d'orientation professionnelle. Elle souligne que ce sujet fait partie intégrante des programmes d'enseignement à partir des classes de S5. Elle présente les différentes phases pour l'année scolaire 2011-2012 du parcours d'orientation (fiche détaillée en annexe) et invite à la mobilisation des enseignants, des élèves et des parents sur ce sujet.

L'APE se félicite de cette initiative et prend l'engagement de soutenir la direction et les élèves dans la mise en œuvre de ce parcours. Ses représentants rappellent l'importance attachée aux options qui seront ouvertes aux élèves et qui constituent un facteur important de cette orientation. Ils insistent sur la nécessité de promouvoir, notamment auprès des instances de l'enseignement supérieur en France, le baccalauréat européen, et informent le Comité de leur action entreprise pour présenter les opportunités offertes par les carrières scientifiques.

A l'issue des échanges sur ce point, M. Bittmann clôt la réunion.

Le secrétaire de séance  
M. Julien

Le Président de séance  
M. Bittmann,